



## Règlement Aquathlon Marennes 26 juin 2022

L'inscription à l'une des épreuves organisées dimanche 26 juin 2022 implique l'adhésion pleine et entière du concurrent :

- au présent règlement de course
- à la réglementation sportive en vigueur de la Fédération Française de Triathlon
- et aux instructions qui seront données par le directeur de course ou l'arbitre principal

L'aquathlon de Marennes 2022 est une manifestation agréée par la FFTRI et la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de Triathlon. Peuvent s'inscrire :

- les licenciés FFTRI
- les non licenciés détenteurs d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition datant de moins de 1 an, en s'acquittant du prix du pass compétition en supplément.

### **Organisation :**

L'aquathlon de Marennes est organisé par le club Océan Triathlon le dimanche 26 juin 2022. Il se déroulera de 8h30 à 17h00, sur le site de Marennes Plage (Marennes Hiers Brouage). Cet aquathlon est le sélectif Nouvelle Aquitaine pour les championnats de France Jeunes d'Aquathlon, il est aussi championnat régional adultes et jeunes (pour les licenciés FFTRI uniquement).

### **Présentation :**

Lors de cette journée se dérouleront 5 courses :

	Natation	Course à pied
Course Open format S (seniors et +, individuel ou en relais) femmes/hommes*	1000 m	5 kms
Course jeunes 6-9 ans	50 m	500 m
Course jeunes 10-13 ans	200 m	1500 m
Course format XS (benjamins/minimes) femmes/hommes*	500 m	2.5 kms
Course format S (cadets/juniors) femmes/hommes*	1000 m	5 kms

Tous les départs décalés de 3' entre les femmes et les hommes

La partie natation se déroule dans une retenue d'eau ; la course à pied se déroule en sous-bois et chemins fermés à la circulation. Les chaussures de type trail peuvent être nécessaires en fonction de la météo.

Pour le format XS, une boucle en natation et deux boucles de course à pied.

Pour le format S, deux boucles en natation (sortie à l'australienne) et deux boucles en course à pied.

### **CONDITION D'ADMISSION**

Lors de la remise des dossards, chaque concurrent doit emmarger la feuille de départ après présentation de la licence originale FFTRI (pour les licenciés) ou signature de l'assurance journée (pour les non-licenciés). Les concurrents non licenciés devront présenter un certificat médical de «non-contre-indication à la pratique du triathlon en compétition de moins d'un an » pour pouvoir participer aux épreuves.

### **NATATION**

Pendant l'épreuve de NATATION : les concurrents doivent porter un bonnet de bain personnel ou celui remis par l'organisation si fourni lors du retrait des dossards. La combinaison est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16°. Les lunettes sont autorisées.

Sont interdits : tout accessoire de respiration, de propulsion, d'aide à la flottaison, de ne pas respecter le parcours (contrôle à chaque bouée).

### **Sécurité des concurrent.e.s**

La sécurité des concurrent.e.s est assurée par la présence d'une équipe de la SNSM (Les sauveteurs en mer) sur le site.

Les épreuves de natation sont encadrées par des BNSSA.

### ***Ravitaillement :***

Un ravitaillement en liquide (eau) sera mis en place sur le parcours course à pied, accessible à chacun des tours sur le S.

Un ravitaillement final (solide et liquide) sera disponible sur l'aire d'arrivée.

Ravitaillement réservé aux participants.

### ***Catégories et accès aux épreuves :***

**Course jeunes 6-9 ans** : Mini-poussins nés en 2015-2016, Poussins nés en 2013-2014

**Course jeunes 10-13** : Pupilles nés en 2011-2012, Benjamins nés en 2009-2010

**Courses XS** : Benjamins nés en 2009-2010, Minimes nés en 2007-2008

**Course S** : Cadets nés en 2005-2006, Juniors nés en 2003-2004

**Course S "open"** : adultes nés en 2004 et avant Ces épreuves sont accessibles à toutes personnes des catégories ci-dessus, licenciées ou non.

Si licencié(e) FFTRI, vous devez présenter votre licence 2022 au moment du retrait du dossard.

Les non-licenciés devront présenter lors du retrait du dossard un certificat médical autorisant la pratique du triathlon, y compris en compétition, de moins d'un an ; et pour les mineurs non licenciés une autorisation parentale.

Les non licenciés devront également s'acquitter de frais liés à la licence journée (PASS compétition), d'un montant de 2€ (quel que soit l'âge du participant).

***Les épreuves sélectives pour le championnat de France jeunes sont les courses XS (benjamins/minimes) et S (cadets/juniors) ; et qualificatives seulement pour les jeunes licenciés FFTRI.***

**Éléments de course :**

Le dossard devra être visible sur l'avant du corps (porte dossard à 3 points, si épingles : au nombre de 4, épingles non fournies par l'organisateur).

Comme la réglementation l'exige, il est interdit aux concurrents de recevoir une aide extérieure sous peine de disqualification. Les concurrents acceptent en toute circonstance de se soumettre aux décisions des arbitres, celles-ci sont sans appel.

**Chronométrage :**

Le chronométrage sera assuré par une entreprise de chronométrie officielle (<https://www.chronom.org>). Un bracelet à puce sera fourni par l'organisateur à tous les participants. Ce bracelet sera porté à la cheville gauche. La non remise du bracelet à l'issue de la course sera facturée 30 euros.

**Frais d'inscription :****Attention, il n'y aura pas d'inscription sur place !**

Les inscriptions se feront uniquement par internet (pas d'engagement par courrier) avant le 24/06/2022 (23h59) sur le site de la société de chronométrage [https://www.chronom.org/?page=manifestation&id\\_manif=360](https://www.chronom.org/?page=manifestation&id_manif=360)

Tarifs (Tarif organisateur, hors frais de transaction) :

	Sur Internet avant le 24/06/2022 (23h59)	PASS Compétition (Pour les non licenciés)
Jeunes 6-9	5 €	2 €
Jeunes 10-13	5 €	2 €
XS	15 €	2 €
S (Individuel)**	20 €	2 €
S (Open et Relais)*	25€/équipe	2€ par équipier

\* Relais possible uniquement sur la course S open

\*\* Les deux courses S (sélectif et open) sont au même tarif

Les non licenciés, ou licences loisirs, devront également s'acquitter de frais lié à la licence journée (PASS compétition), d'un montant de 2€ (quel que soit l'âge du participant). La licence ou le certificat médical (non-licencié) est à présenter le jour de l'épreuve, au retrait du dossard.

En cas d'annulation indépendante de la volonté de l'organisateur, les inscriptions ne seront pas remboursées.

**Si annulation en cas de la crise COVID, les inscriptions seront intégralement remboursées (en dehors des frais d'inscription sur la plateforme).**

***Programme de la journée :***

**08H30 : ouverture du retrait des dossards**

**10H00 : Course Open format S (seniors et +, individuel ou en relais) femmes/hommes**

**12H00 : Course jeunes 6-9 ans**

**12H15 : Course jeunes 10-13 ans**

**13H30 : Course format XS (benjamins/minimes) femmes/hommes**

**15H00 : Course format S (cadets/juniors) femmes/hommes**

Tous les départs seront décalés de 3' entre les femmes et les hommes (les hommes en premier)

**Récompenses :**

Pour les courses jeunes, une médaille à chacun à l'arrivée.

Les 3 premiers seniors femmes et hommes, et 3 premiers Master femmes et hommes sur la course "open", 1ers relais

Les 3 premiers de chaque catégorie (femmes et hommes, benjamins à juniors) sur chaque autre course XS et S.

Remise de titres de champions régionaux selon les préconisations de la ligue Nouvelle Aquitaine (détails à venir).

Podiums après chaque course.

***Droit à l'image :***

Les participants autorisent OCEAN TRIATHLON à utiliser les images sur lesquelles ils pourraient apparaître (prises à l'occasion de la manifestation), sur tous les supports et pour une durée illimitée.

***Assurance et Responsabilité :***

Responsabilité civile : l'organisateur est couvert pour les risques en Responsabilité Civile auprès de l'assurance de la FFTRI.

Si accident Individuel : les licenciés et les non-licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ou au Pass compétition. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de défaillance provoquée par un mauvais état de santé ou de matériel, de perte ou de vol de matériel.

En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol.

**L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du règlement. La réglementation générale est celle de la FFTRI.**